

mercredi 2 mars 2011

Doubs

Convention

Engagements autour d'une agriculture durable

le 26/02/2011 à 00:00 par Michel Schuler

Une convention entre l'Agglo et la chambre d'agriculture du Doubs va concourir à la promotion de l'agriculture dans le pays de Montbéliard. Et aider à son développement.

La première séance plénière de l'année de la chambre d'agriculture du Doubs s'est déroulée hier matin dans la salle du conseil de Pays de Montbéliard Agglomération. Et Jacques Hélias en sa qualité de vice-président de PMA y a vu « le signe d'une relation nouvelle et féconde entre la collectivité et les paysans du monde agricole ». Il a souligné que la vision politique de l'agglomération s'adosse aussi à l'agriculture « indispensable à une bonne gestion des équilibres humains économiques et naturels du périmètre urbain et rural ». Avec 70 % de sa superficie composée d'espaces naturels, le pays de Montbéliard compte actuellement 46 exploitations sur près de 3000 hectares de surface agricole utile et pour que cette agriculture périurbaine puisse se développer, une convention a ainsi vu le jour hier entre la chambre d'agriculture présidée par Daniel Prieur et l'Agglo. Elle permet de mettre en place un soutien financier à hauteur de 20 000 euros versés par PMA pour la réalisation d'actions spécifiques et de missions générales. Un vrai passage à l'acte avec les agriculteurs en quelque sorte qui tourne autour de six axes.

Filières : Il s'agit d'assurer une pérennité des exploitations agricoles, de soutenir les projets de diversification des cultures, de sécuriser des filières, d'inciter les jeunes agriculteurs à s'installer (journées d'informations dans les lycées agricoles), de développer les formations continues après avoir détecté les besoins.

Circuits de proximité : Dans ce domaine, il convient de mettre en place un soutien et un accompagnement aux porteurs de projets, au développement de points de vente collectifs valorisant les produits frais. Il est également envisagé une rencontre entre acheteurs, consommateurs et producteurs lors d'un salon agricole qui pourrait avoir lieu à l'Axone. Sans oublier de concourir à l'ouverture de la fromagerie de Montbéliard ou encore de recenser les besoins en restauration collective.

Foncier. Cet axe vise à protéger les exploitations en place dans le cadre des grands projets d'aménagement, à identifier les réserves foncières à proximité de la ville ou encore à favoriser la mixité des voies pour faciliter les déplacements agricoles.

Entretien de l'espace. Outre la localisation des zones en déshérence, il convient aussi de profiter des zones Natura 2000 pour la mise en œuvre d'actions avec les agriculteurs

Biodiversité. Les zones agricoles menacées existent. Il est nécessaire cependant de les identifier mais aussi de maintenir ou rétablir les prairies et les populations d'espèces patrimoniales.

Eco-tourisme. Faire vivre en le renforçant un réseau rural de fermes pédagogiques et d'hébergement. Pour cela, il convient d'évaluer les potentialités touristiques des structures agricoles et d'accompagner les porteurs de projets.

Pour Marc Tirole, vice-président de PMA, « cette convention ouvre un nouveau chemin entre PMA, les agriculteurs et la Chambre agricole du Doubs. C'est une excellente nouvelle pour la population de notre agglomération ».

le 26/02/2011 à 00:00 par Michel Schuler